



Féchy, le 9 juin 2022

CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

RAPPORT DE LA COMMISSION AIEP

AU SUJET DU PREAVIS no1/2022 RELATIF À L'ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE
L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Suite à une première étude des statuts ayant menée à la modification de certains de ses articles, la Commission des délégués du Conseil de l'AIEP, composée de Monsieur Gérard GROUX, président, Messieurs Jean-Luc KAESERMANN, Jacques MORANDI et Alexandre HORVATH, rapporteur, s'est réunie le mercredi 8 juin dernier afin d'étudier le préavis municipal n° 1/2022. Monsieur Bastien SUARDET était excusé.

Monsieur Andreas MEYER, Syndic, était présent pour apporter les dernières précisions quant aux nouveaux statuts de l'AIEP et répondre aux éventuelles questions des membres de la Commission. Il nous a notamment précisé que le plafond d'endettement, accompagné d'un montant, dans notre de cas 1,5 million de francs, devait désormais figurer dans les statuts. C'est chose faite dans l'article 23 des statuts. Nous remercions Monsieur le syndic pour sa disponibilité et pour ses dernières explications. Par conséquent, aucun article des statuts actuels ne fait obstacle à leur validation.

Au vu de ce qui précède, la Commission de l'AIEP,

- Vu le préavis no 1/2022 relatif à l'adoption des nouveaux statuts de l'Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux Perroy – Féchy – Bougy-Villars
- Entendu le rapport de la commission technique chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

propose au Conseil Général de Féchy, à l'unanimité des membres présents, d'adopter, tels que proposés, les statuts de l'Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux Perroy – Féchy –

Bougy-Villars (AIEP) qui abrogent et remplacent ceux de l'Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux (AIEE) adoptés par le Conseil d'État du Canton de Vaud le 30 août 1978.

Pour la Commission de l'AIEP,

Le Président :

M. Gérald Groux

Les membres :

M. Jean-Luc Kaesermann



M. Jacques Morandi



M. Alexandre Horvath

